



L'En'robé

Bulletin d'information des salarié-e-s des cabinets d'avocats n°298

Contre la réforme des retraites Nous sommes déterminé.e.s !

Ce mardi 28 mars, ce sont plus de deux millions de travailleuses et travailleurs, jeunes et retraités qui se sont mis en grève et ont manifesté contre la réforme des retraites.

Le monde du travail s'est une nouvelle fois mobilisé dans toute la France de façon massive et déterminée, pour le retrait de la réforme des retraites. La jeunesse a encore une fois été très présente dans les mobilisations.

Après deux mois d'un mouvement social exemplaire et inédit depuis 50 ans, très largement soutenu par la population et un parcours parlementaire inadapté aux enjeux de société que porte le projet de réforme des retraites, parcours, rendu chaotique en réponse à l'obstination de l'exécutif.

Depuis des semaines, nos organisations ont fait preuve d'une grande responsabilité lors des manifestations et alors que le calme a toujours caractérisé le mouvement, la CGT déplore un grand nombre de blessés ce mardi 28 mars et demande au gouvernement de prendre ses responsabilités.

Les seules réponses du gouvernement sont le mépris et la répression aveugle.

En ne répondant pas à la demande de retrait, en usant du 49.3, l'exécutif a fait le choix d'accentuer la crise démocratique et sociale. Pourtant dès le début, les organisations syndicales et de jeunesse avaient prévenu l'exécutif du risque d'explosion sociale que pouvait provoquer cette réforme injuste, injustifiée et brutale.

Le gouvernement a la responsabilité de garantir la sécurité et le respect du droit de grève et de manifester.

Ce ne sont que par les luttes des salarié.e.s qu'elles et qu'ils pourront faire reculer le gouvernement.

La mobilisation de millions de travailleuses et travailleurs historiquement rarement mobilisé.e.s, la présence dans les cortèges de salarié.e.s se mettant pour la première fois en grève et manifestant pour rejeter le projet Borne/Macron avec humour, parfois avec dérision, et toujours avec détermination rend la contestation plus forte.

Elles et ils ne peuvent pas se résigner à accepter le passage en force méprisant du gouvernement.

C'est pourquoi, la Fédération CGT des Sociétés d'études appelle et soutient les mobilisations, manifestations, les actions intersyndicales et grèves qui perdurent depuis janvier.

Elle appelle l'ensemble des salarié.e.s des secteurs qu'elle recouvre à faire grève jusqu'au 28 avril et à participer massivement à la manifestation nationale du 6 avril 2023.

Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « *Avocats* »

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes